

[Text]

Mr. Protti: With respect to language, as I noted in my introductory remarks, we have just signed a letter of understanding with Treasury Board with respect to a specific series of objectives we have in the bilingualism area, including a comprehensive review of the bilingual positions we have and the use of the language of work inside CSIS.

On employment equity, I'm pleased to be able to indicate to you that 50% of our newest recruits in the past two years have been women. We are beginning to make some strides. We are making a determined effort in our hiring policies to try to make sure that the service increasingly reflects the ethnic diversity of the country. We still have a long way to go.

The Vice-Chairman: But that's a commitment.

Mr. Protti: That is a commitment.

The Vice-Chairman: I notice in your biography that between 1988 and 1990, you were Deputy Secretary to the Cabinet, Operation Side, PCO. In that capacity, did you come in contact with or interface with the security and intelligence function that passes through the PCO?

Mr. Protti: Only very peripherally. The responsibilities for security and intelligence inside the Privy Council Office are not the responsibilities of the Deputy Secretary, Operation. They are the responsibilities of the deputy clerk. So that's where the line is.

The Vice-Chairman: Did you see it happening? Are you familiar with the procedure there?

Mr. Protti: I was at that time only in the vaguest sort of way. Obviously in the first eight weeks, I had begun to get some appreciation of that relationship.

The Vice-Chairman: That wouldn't have provided you, then, with a really great look at the co-ordination of information from External, CSE, CSIS, etc., and how it was co-ordinated, analysed and disposed of.

Mr. Protti: Mr. Chairman, that responsibility was in another line.

The Vice-Chairman: You'll have to work with this committee, then, in seeing how your intelligence product is consumed and used.

Mr. Protti: Yes, sir.

The Vice-Chairman: I don't have any further questions.

• 1705

Is there any kind of wrap-up question from either of the other members? Then that's great.

Let me thank you, Mr. Protti, for attending. I am reminded you have agreed to provide us with a written answer to one of Mr. Blackburn's questions and perhaps to some of Mr. Nunziata's inquiries—section 19, a specific reference there. And I understand you have agreed to re-appear before the committee on February 12, so we will look forward to that. Thank you again for being here today.

[Translation]

M. Protti: Pour ce qui est des langues, comme je l'ai indiqué dans mes remarques préliminaires, nous venons de signer un protocole d'entente avec le Conseil du Trésor concernant divers objectifs spécifiques que nous avons dans le domaine du bilinguisme, y compris un examen complet des postes bilingues que nous avons et l'utilisation de la langue de travail à l'intérieur du SCRS.

Pour ce qui est de l'équité en matière d'emploi, je suis heureux de pouvoir vous indiquer que 50 p. 100 de nos nouvelles recrues au cours des deux dernières années sont des femmes. Nous avons fait quelques progrès. Nous sommes en train de résolument faire des efforts dans nos politiques d'embauchage pour ce qui est d'assurer que le service reflète de plus en plus la diversité ethnique de ce pays. Nous avons encore beaucoup de travail à faire.

Le vice-président: Mais c'est un engagement.

M. Protti: C'est un engagement.

Le vice-président: Je remarque dans votre biographie qu'entre 1988 et 1990, vous étiez sous-secrétaire (Opérations du Cabinet) au Bureau du Conseil privé. Avez-vous été en contact, dans ce poste, avec des fonctions de sécurité et de renseignements qui passent par le Bureau du Conseil privé?

M. Protti: Très marginalement seulement. Les responsabilités en matière de sécurité et de renseignements au Bureau du Conseil privé ne sont pas celles du sous-secrétaire (Opérations du Cabinet). Ce sont les responsabilités du sous-greffier. Et c'est là qu'est la limite.

Le vice-président: En avez-vous été témoin? Connaissez-vous bien la procédure suivie au Bureau du Conseil privé?

M. Protti: À l'époque, je n'étais que vaguement au courant. J'ai bien sûr acquis une meilleure compréhension de ces rapports au cours de mes huit premières semaines.

Le vice-président: Cela ne vous a pas permis de bien voir, alors, comment se faisait la coordination de l'information entre les Affaires extérieures, le CST, le SCRS, etc., et la façon dont se faisait la coordination, l'analyse et la destruction.

M. Protti: Monsieur le président, c'était la responsabilité d'un autre groupe.

Le vice-président: Vous allez alors pouvoir travailler avec ce comité pour voir comment votre produit en matière de renseignement est consommé et utilisé.

M. Protti: Oui, monsieur.

Le vice-président: Je n'ai pas d'autres questions.

Est-ce que l'un des membres a une dernière question pour conclure? Alors très bien.

Laissez-moi vous remercier, monsieur Protti, de votre présence. On me rappelle que vous avez accepté de nous fournir une réponse écrite à l'une des questions de M. Blackburn et peut-être à certaines demandes de renseignements de M. Nunziata—sur la section 19, une référence spécifique dans ce cas. Vous avez accepté, si je ne m'abuse, de comparaître à nouveau devant le comité le 12 février, et nous nous en réjouissons. Merci encore de votre présence ici aujourd'hui.